

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr

Samedi 24 mars

Salle du Paradou dès 11h30

DÉGUSTONS LOCAL !

**apéritif & déjeuner de produits locaux
+ théâtre à 15h « LA CLEF DES CHAMPS »**

Repas+Théâtre 15€
enfants - de 12 ans : 10 €

**Bulletin d'inscription
dans ce numéro**



• **ALIMENTATION & PRODUCTION LOCALES** : en quoi c'est bon pour nous

• **1848-2018** : la 11^{ème} République et le suffrage universel

• **VIGILANCE** : faites-vous dépanner, pas arnaquer !



4-13 Retour sur images

14-15 Travaux

16-17 AGENDA détachable

19 Conseil municipal du 12 février

20-21 Manger local : en quoi c'est bon pour nous

24-25 1848-2018 : la II^{ème} République et le S.U.

26-27 Faites-vous dépanner, pas arnaquer...

29 Infos diverses

30 Mots-croisés, par Claude Guillemain



Le bulletin municipal est réalisé en interne et **gratuitement** par des bénévoles.
Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression selon des normes strictes de respect et de valorisation de l'environnement.

LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolières.fr

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**
Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER**
Secrétariat de rédaction : **Laura BAUM & Chrystelle HISEL**

Ont participé également à ce numéro :

Sylvie TRÉHIN, Frédérique PROUST, Élisabeth LE BOULANGER, Marc PRABONNAUD, Stéphane MIOT, Dominique BINET, Mélanie LEFÈVRE, Jeannik MARCAULT, Julien PERRIN, Claude GUILLEMIN, Pierre PRUNET, Gérard COURTOIS, Hélène POUZOULLIC, ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin, et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°131

Imprimé sur papier recyclé

NORMES APPLIQUÉES

ISO 14001

Imprim'vert

Print'environnement

FSC

PEFC France



"Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger."

Si Harpagon, dans L'Avare de Molière, reprend à son compte cette maxime, c'est avant tout pour ne pas trop dépenser, si préoccupé qu'il est d'épargner le moindre sou pour le planquer dans sa cassette.

Du coup, sortie de son contexte, elle peut tout de même nous interroger sur nos habitudes alimentaires. Ces habitudes ont connu des changements profonds depuis 70 ans, avec le réfrigérateur, le micro-ondes, le développement effréné de l'industrie agro-alimentaire.

Cette industrie permet à nos aînés et notamment nos mères de s'affranchir de tâches ménagères et se consacrer aussi à un emploi rémunéré.

À mesure que les nouvelles générations se trouvaient embarquées dans une société de la rapidité et du *fast food*, l'offre de produits tout prêts, au goût sucré minutieusement élaboré, flattait nos dispositions innées et créait de nouveaux besoins.

Il est peut-être temps de s'arrêter cinq minutes et de faire vraiment le point sur nos besoins et sur nos habitudes.

Cuisiner soi-même à partir de produits frais, nous avons parfois oublié que c'était possible, et moins cher... On peut faire de plus grandes quantités et conserver pour plus tard, pour les soirs de la semaine où l'on n'a pas le temps... Du goût et des économies, ce n'est peut-être pas si difficile et cela peut libérer un peu plus de budget pour se choisir de bons produits à l'épicerie fine, pas seulement les jours de neige.

Encourager les producteurs, les acteurs économiques locaux, c'est permettre de structurer les filières

localement, c'est aussi créer de l'emploi... créer du lien, valoriser les savoir-faire, renforcer l'identité du territoire et sa résilience... C'est favoriser de bonnes pratiques pour l'environnement. Moins d'emballages, de transport, plus de biodiversité, un meilleur cadre de vie et de beaux paysages...

Nous en parlerons ensemble le samedi 24 mars au Paradou, venez nombreux.

En amont de cet événement, l'association *Homme & Nature* interviendra auprès de nos enfants sur le temps périscolaire. L'atelier intégrera trois temps : la découverte sensorielle d'une sélection de légumes; un jeu de réflexion sur leur saisonnalité; un concours de légumes...

À l'issue de ces ateliers, une recette facile à réaliser vous sera proposée par vos enfants.

Le groupe d'ados, animé par Stéphane Miot, sera aussi partie prenante.

Notre équipe municipale, aux côtés du groupe de travail "Alimentation & production locales", s'implique aussi dans notre Communauté de Communes qui prépare un Projet Alimentaire Territorial dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie.

Construisons ensemble, par l'immense pouvoir de nos choix de consommation et de vie, une stratégie durable de développement économique, d'emplois, de valorisation des espaces naturels et des paysages, de santé alimentaire, de goût !

Yvan LUBRANESKI

Maire des Molières

Président des Maires Ruraux de l'Essonne



Retour sur l'atelier Perles

De drôles d'arbustes se sont épanouis le 11 décembre dernier sur les tables de notre salle polyvalente.

Ils sont le fruit de mains expertes et patientes de nos très fières jardinières tutorées par une pépiniériste d'exception, **Léone Turrel**.

Chaque année, Léone nous propose des ateliers où les perles se transforment en plantes magiques, où les rencontres se métamorphosent en retrouvailles festives.

Rejoignez-nous en fin d'année pour découvrir une nouvelle espèce !



Retour sur l'atelier Photophores

Si ce triste après-midi de décembre, Les Molières rima avec lumière, ce ne fut pas un hasard. Nous étions nombreuses à allumer des étoiles et d'autres symboles de Noël grâce à **Marie-Pascale Jullemier**.

Une fois de plus notre salle polyvalente s'embrasa sous les rires et les échanges animés des apprenties « lucioles ».

Merci Marie-Pascale pour ta présence et pour ces simples mais très poétiques photophores qui ont « enflammé » nos tables de fête.

Élisabeth LE BOULANGER



POMPES FUNÈBRES CANO

- . Organisation d'obsèques
- . Créations
- . Transport de corps vers toutes chambres funéraires
- . Permanence téléphonique 7j/7 - 24h/24
- . Contrats obsèques
- . Marbrerie funéraire

41 Route de Chartres
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88
Mail : pf@ludoviccano.fr

17 Rue Charles De Gaulle
91530 ST CHÉRON
Tél : 01 85 87 20 33 - Fax 01 64 58 87 96
Mail : pf@ludoviccano.fr

Habilitation préfectorale : 12.91.141

K-deau Fleurs



Toutes compositions florales
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers
Centre C^o SUPER U
91400 GOMETZ LA VILLE
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

A.DUBOIS PLOMBERIE ARTISAN PLOMBIER

PLOMBERIE-SANITAIRE-GHAUFFAGE-DEPANNAGE

Tél : 09.53.94.01.30
Port : 06.61.05.73.65

12, rue de Gometz
91470 LES MOLIERES

plomb.adubois@gmail.com



CAVOK COMMUNICATION



EXPLICIT MEDIA - A CAVOK PRODUCTION™

production d'images spécialisée dans la communication et l'événementiel.

Contact : Laurent PERSIN + 33 6 37 08 97 98
Mail : laurent@cavok-production.com



www.comrea.net contact@comrea.net
conseil & solutions de communication

**réalisation rapide de sites web,
brochures, flyers, affiches**



electronic eye

VISITES VIRTUELLES A 360°
SITES INTERNET

N°Indigo 0 820 20 33 17

contact@electronic-eye.com

www.electronic-eye.com

www.consulting.electronic-eye.com

D.V. PORTAILS

Vente - Installation - Maintenance
Particuliers - PME



M. David Vicente

Automatismes
Portails - Portes de garage
Fenêtres - Stores - Volets - Portes
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

06 64 52 48 28

Société D.V. PORTAILS
32 rue de Cernay - 91470 Les Molières
e-mail: dypoertails@voila.fr

M.A. PEINTURE

RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIERES
TEL. 01.60.12.31.73

11 janvier : Réunion des maires avec la Gendarmerie sur la sécurité

Les maires des communes de l'arrondissement de Palaiseau ont été conviés par Mme le Commandant de la compagnie de Gendarmerie départementale de Palaiseau à participer à ce petit déjeuner.

À l'ordre du jour la politique de sécurité du quotidien sur notre territoire, les enjeux et les stratégies, le bilan de l'année 2017 et les perspectives pour 2018.

Yvan Lubraneski a souligné l'importance de la coopération des communes avec la Gendarmerie, et l'utilité du dispositif de **participation citoyenne**, impliquant une trentaine d'habitants des Molières. Il y a par exemple deux fois moins de cambriolages aux Molières qu'à Boullay-les-Troux en 2017.



13 janvier : Galette au Tennis-Club

Les membres du Tennis-Club des Molières ont partagé une galette pour démarrer l'année, avec un temps sec qui permet quelques échanges de balles à l'extérieur avec le nouveau professeur, **Kevin**.

Échanges aussi au sujet de l'**espace couvert sportif**, dont le budget de financement devrait être bouclé avant l'été pour **démarrer les travaux avant la fin de l'année**.

Le Département de l'Essonne, la FFT, et l'État devraient être les principaux partenaires.



13 et 14 janvier : Expo Arts & Photos

Beau succès de l'exposition à l'Espace Culturel & Associatif "**Les photos se mettent en quatre**" du Photo-Club Arts & Photos !

L'exposition, basée sur des séries de 4 photos a été très bien accueillie (environ 180 personnes ont visité l'exposition), ce qui a encouragé et motivé les adhérents du Photo-Club pour une nouvelle exposition bientôt !



21 janvier : Galette des MoliéRois au Paradou

Discours du Maire, Yvan LUBRANESKI

[Seul le prononcé fait foi]

« Il manque quelqu'un près de moi, voilà ces quelques mots d'amour, écrits par Michel Berger. Cette chanson, je l'ai chantée pour Bernard Jullemier, qui nous a quitté il y a un an.

Je pense que certains ignorent ou sous-estiment l'importance qu'il avait dans notre village, et dans mon cœur. En fait, il y a tous ces moments, où je me dis, tiens, pour cela, j'aurais pu appeler Bernard ou le voir encore une fois. L'appeler et le voir, ce que nous faisons souvent, car, s'il n'avait pas toujours répondu à mes questions, il était de bon conseil, et surtout extrêmement bienveillant.

Je cherche et je ne trouve plus un ancien du village qui m'enveloppe à ce point dans sa bienveillance et dans cette transmission comparable à celle d'un père pour un fils.

Pour la deuxième année, nous nous retrouvons pour une galette des MoliéRois, où nous sommes entre habitants du village.

Pour quelqu'un qui a encore, en dehors de son entreprise, quelques activités de chanteur, je devrais pourtant aimer les cérémonies.

Mais en fait j'ai du mal.

J'apprécie de rendre hommage, et les commémorations républicaines sont ainsi des moments incontournables de communion et de respect.

Mais j'apprécie moins ces pince-fesses à répétition, en fin d'année, puis en début d'année, ces colloques ou ces grandes messes où ils ne se disent pas grand-chose d'intéressant, et surtout où l'on ne fait rien.

Et si quelques uns de mes pairs ont de l'appétit pour caresser les nappes blanches en faisant cent fois le tour de la région, j'estime que nous avons été élus ici pour nous occuper du village, pas pour divaguer ici ou là.

C'est une question de temps, et de respect du suffrage universel et du mandat confié.

En se concentrant sur ce que nous avons à faire, je dois dire que, pour le coup, je suis fier de ce que notre équipe a produit, et tout ce qu'elle prépare, avec celles et ceux qui veulent bien s'y associer dans l'ensemble de nos comités.

Alors, voici quelques mots sur 2017 et ce qui va suivre :

- une campagne sur le bénévolat, qui a porté ses fruits en affichant l'implication pour le village;
- une distinction pour notre implication dans les urnes, renouvelée encore cette année : la Marianne du civisme;
- des expositions multiples, avec à chaque fois une participation des enfants des écoles, merci à Sylvie Tréhin, merci à Frédérique Proust, mais aussi des boutiques éphémères;
- des contes et des lectures, pour les personnes handicapées, pour nos tout petits, pour nos aînés, merci Sylvie, merci Frédérique, merci Elisabeth Le Boulanger.





Arrêtons-nous là quelques instants, alors que nous évoquons les personnes handicapées et les Tout-Petits, institution qui mêle depuis 50 ans son histoire à celle des Molières. Je n'alourdirai pas ce discours en la reprenant en intégralité, mais je souhaite rappeler que l'association Les Tout-Petits, comme la commune, se sont inscrits dans l'héritage de Mme Denise Carrette, qui vient de nous quitter à l'âge de 99 ans, en changeant le regard sur le handicap, en travaillant à son inclusion dans la cité, bien avant que cela soit une préoccupation nationale. À titre individuel, son directeur général, pendant de très nombreuses années, mais je ne voudrais pas le vieillir, M. Gérard Courtois, va cesser dans quelques jours ses fonctions. C'est avec beaucoup d'honneur et aussi dans un esprit militant, que nous te remettons, cher Gérard, la médaille de la commune.

Reprenons le fil de nos énumérations :

- des rendez-vous pour nos aînés, et des sorties, au musée Raymond Devos, à Amiens, des informations, avec *Que Choisir*, avec nos médecins et spécialistes sur la commune, et toutes ces attentions pour nos aînés, merci Élisabeth;
- des événements appréciés, organisés par et au profit de la Caisse des Écoles : le loto, le marché gourmand, merci Stéphane Miot. Et tous ces événements auxquels la Caisse des Écoles s'associe : le bal du mois de juin, la fête de l'école, la brocante du 1er mai, la journée ludique, le film en plein air, la chasse aux œufs ... etc, merci bien sûr au

comité des fêtes, de l'animation et de la culture;

- les petits et grands travaux sur la commune, orchestrés par Marc Prabonnaud, avec : ces placards aménagés dans la salle polyvalente et sa cuisine, cette nouvelle aire de jeux pensée par le Conseil Municipal des Enfants, ces reprises de voirie et de places, ces nouveaux emplacements pour les vélos, ce soin apporté aux espaces verts, ces nouveaux luminaires sur le plateau d'évolution ou dans le chemin des écoliers, ce petit potager dans la cour de la maternelle, ces bancs ici ou là pour se poser et contempler, ces poubelles et ces sacs pour ramasser ce que nos chiens laissent en route, ces travaux d'isolation en mairie, la rénovation de la salle du conseil, l'entretien du chauffage, des alarmes, de la sécurité incendie, de la conformité...

- 2017, c'est aussi la naissance des groupes de travail « Transition énergétique » et « Alimentation & production locales », qui donnent eux-mêmes naissance à de nouvelles initiatives : merci à Philippe Stéphan d'avoir proposé et d'animer le Repair Café, et cela maintenant dans l'ancien atelier de Bernard Jullemier, chez Marie-Pascale, merci aussi à elle; c'est là qu'est née aussi la réflexion sur l'extinction de 1h à 5h de l'éclairage public, mise en pratique aujourd'hui, c'est là qu'est né notre partenariat avec l'agence locale de l'énergie et du climat, qui vient tout juste de signer une convention avec la Communauté de Communes, et va pouvoir nous accompagner dans un projet naissant de coopérative citoyenne de production d'électricité par panneaux

photovoltaïques ; c'est là que sont nés les espaces de culture partagée, place de l'église et à l'angle des rues de Cernay et Boullay ; c'est là qu'est né l'événement du 24 mars prochain, autour de nos producteurs locaux et de notre alimentation, dont nous vous reparlerons très vite ; c'est aussi là qu'est née l'idée d'une grainothèque : celle-ci sera officiellement installée à l'épicerie le 10 février, un petit groupe y travaille; ce sera aussi l'occasion d'échanger des graines et de boire un apéritif ensemble.

Du coup, puisque nous évoquons l'épicerie, faisons une petite pause dans cette foule d'initiatives. Depuis 4 ans maintenant, l'épicerie et la boulangerie forment un duo et un noyau commercial essentiel pour notre village.

Des personnalités bien différentes et chacun dans un souci de complémentarité, Thibault et Bruno, pour votre travail qui est lui-même moteur pour notre village, mais aussi pour vos engagements : je pense aux petits ateliers animés par ta fille, Bruno, pour les enfants, je pense pour Thibault à ses choix de produits, de qualité et de proximité, jusqu'à cette grainothèque dont l'accrochage approche. Voici donc pour chacun d'entre vous la médaille de la commune.

Reprenons l'énumération de nos initiatives, passées et à venir :

- Stéphane Miot, conseiller délégué à la jeunesse, travaille le lien avec nos enfants après le CM2, avec de multiples activités, notamment les prix de lecture, les ateliers d'écriture, les sorties, les soirées pizza aussi. Ces jeunes participeront aussi le 4 juin prochain à la visite de l'Assemblée Nationale avec les membres du Conseil Municipal des Enfants, si leurs enseignants les y autorisent.

- En 2017, ce sont aussi les percées de notre comité local Communes Citoyennes, qui obtint plus de 300 votants lors

de leur consultation, le jour du premier tour de l'élection présidentielle, et qui s'attelle maintenant à la rédaction d'une « constitution municipale » afin de démocratiser la vie locale, ici comme ailleurs.

- En 2017 comme en 2018, ce sont tous ces moments de spectacle et de démonstration, par les nombreuses sections et associations du village : encore une fois bravo, dans notre village nous battons tous les records d'implication, de bénévolat, d'activités multiples.

Voilà l'occasion d'une autre médaille, avec Nicole et Michel PEYRET. Arrivés il y a 40 ans aux Molières, ils se sont impliqués pendant 18 ans, et racontent eux-mêmes qu'à une période, le Paradou était devenu leur résidence de week-end entre les soirées jeunes, les bals du foot, les animations de Sports & Loisirs ...

Michel Peyret s'est impliqué pour la jeunesse et le sport, avec une période faste pour notre équipe de football des Molières : de 1978 à 1996.

Nicole Peyret, de 1979 à 1997, a été membre fondatrice et responsable de Sports & Loisirs des Molières (aux côtés de Claudine Espinasse et de Jacques Frérebeau), elle en a été présidente entre 1982 et 1986, animatrice de l'atelier peinture sur soie et de l'atelier poterie, responsable de la section danse moderne. Nicole a aussi participé au Conseil municipal entre 1989 et 1995 avec une délégation à la jeunesse.

C'est avec plaisir que nous vous remettons à tous deux la médaille de la commune.

Nous avons une cinquième médaille à remettre, qui témoigne également d'une forte implication au village. Cette personne est arrivée il y a trente ans aux Molières, et lorsqu'à ma demande elle a dressé la liste de ses activités, j'ai beaucoup craint d'alourdir ce discours.

Mais entre autres, Ariane Tranchard a créé avec Éric le site internet des Molières en 2002 et sa fonction de groupe





d'échanges qui vous est si utile au quotidien ; elle fut conteuse et bénévole pour la bibliothèque, représentante des parents d'élèves aux Molières puis au collège de Limours, et très impliquée dans le bureau et la vie de l'association Sports & Loisirs et l'animation du village. Nous te remettons avec grand plaisir cette médaille de la commune, chère Ariane.

Terminons ce discours, long certes, mais chaque fois le même dilemme s'empare de moi, soit ne rien dire : avouez que c'est une solution en soi, soit ne rien oublier... C'est en 2017 que se crée en Essonne, sur ma proposition, l'association des Maires Ruraux. Animée par des élus bénévoles, elle nous a semblé nécessaire dans notre département et au sein d'un réseau de plus de 10 000 villages, car la commune est menacée : elle doit rester la base et le format de notre capacité à "faire projet", tout en s'élevant au niveau intercommunal.

Je vous renvoie à l'article p. 24 du bulletin municipal n°130, qui est paraît-il plus lu que je ne l'aurais pensé...

Alors des oublis il y en a sûrement, mais ces quelques mots gravés sur ces pages ou sur ces médailles, témoignent d'une France qui fait, qui agit, au quotidien, pendant que d'autres promettent, commentent ou nous déclarent qu'il y aurait trop d'élus dans notre pays.

Et bien non, **il n'y en aura jamais assez, des citoyens soucieux de donner de leur temps au collectif et à la chose publique.**

Ce sont ceux-là même qui construiront 2018.

Et dans nos projets, pêle-mêle, la valorisation des bois communaux avec le concours du Conseil des Sages, un parcours santé qu'ils partageront dans son élaboration avec le Conseil Municipal des Enfants, la coopérative de production d'énergie dont je vous parlais, la concertation sur les rythmes scolaires, le lancement d'activités sur le Plateau des Molières en partenariat avec La Lendemain et le Domaine de Quincampoix, la réalisation, enfin, d'un nouveau carrefour place de la Bastille, la rénovation énergétique de la Janvrerie, le démarrage du projet d'espace couvert sportif au stade municipal...

Je remercie aussi les agents de la commune, et particulièrement ceux qui sont sensibles à la bienveillance que nous avons à leur égard, et savent nous la rendre dans leurs actions au quotidien.

Merci à tous, et très bonne année à toutes et tous. »



25 janvier : Inauguration des nouveaux locaux du Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) des Tout-Petits

Mme **Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État** auprès du Premier Ministre, chargée des personnes handicapées, est venue inaugurer les locaux du SSAD de l'association Les **Tout-Petits**, qui a son siège aux Molières (dans l'ancienne école) et deux autres établissements (la MAS, rue de Cernay, et l'EEP, rue des Bois).

Ce fut l'occasion de rappeler l'engagement que partagent la commune et l'association, pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

L'**Agence Régionale de Santé** devrait par ailleurs organiser un événement départemental aux Molières, le 26 mai prochain.



27 janvier : Carton plein pour le Loto de la Caisse des Écoles

Une salle bondée et une super ambiance ! Merci aux donateurs du loto :

À *La Reine Astrid, Anthes, Bayard, Boulangerie des Molières, Carrefour (les Ullis), Château de Breteuil, Eiffage Énergie, Entre la Poire et le Fromage, Hugo LBS, Jardinier de Chevreuse, K-deau Fleurs, La Ferme de Viltain, Cycles Les Molières, Millésime Coiffure, Côté Saveur, Musée Grévin, Pharmacie du Centre (Jouy en Josas), Picard, Le Point Bar, Reva Beauté, Savac, Simply Market, Travaux Publics de l'Essonne, Tennis-Club des Molières, & Théâtre de Saint Quentin en Yvelines.*





1er février : Raconte-Tapis avec Anik Incerti

Plusieurs fois dans l'année, Anik Incerti, conteuse, régale les tout petits de ses histoires en début de matinée. **Un rendez-vous très prisé** par les assistantes maternelles, et ouvert à tous. Puis à 11h, c'est une approche plus littéraire qui est offerte à tous publics.



1er février : un nouveau pas vers le Très Haut Débit

Signature de la délégation de service public pour le déploiement de la fibre THD en Essonne.

La CCPL, partie prenante et très engagée dans le projet "Essonne, 100% Très Haut Débit en 2020", a signé la délégation de service public pour le déploiement de la fibre très haut débit partout en Essonne d'ici 2020, jusque dans le moindre hameau.

+ d'infos sur essonnenumérique.com



2 février : Départ à la retraite de Gérard Courtois, directeur Général

Les **Tout-Petits** ont fêté son départ comme il le méritait, après 30 années passées au service de leur cause, car c'est bien ainsi que l'on peut nommer les missions de ceux qui interviennent et accompagnent les personnes atteintes de polyhandicap. Le Maire était là aussi, pour animer bénévolement la soirée. "On a tous quelque chose en nous des Tout-Petits"... 🎵



10 février : Installation de la Grainothèque

La grainothèque a été installée dans l'épicerie du village, à l'initiative du groupe de travail "Alimentation & production locales" de la commune.

"Prenez, déposez librement les graines qui vous plaisent.

Des sachets sont à votre disposition, n'oubliez pas d'indiquer le nom des graines et l'année de récolte.

Toutes les graines : légumes, fleurs, variétés anciennes ou traditionnelles, l'important est d'avoir des semences matures, reproductibles et non-hybrides."



16 février : Sensibilisation Les Hivernales

Avant de partir en vacances, les enfants de CM1 et CM2 ont pu découvrir sur le temps des NAP, la compagnie **Les Anges au Plafond**, marionnettistes, qui seront en représentation à La Scène de Limours les 9 et 10 mars prochain.





Le village sous la neige

Merci aux employés communaux pour leur implication malgré des difficultés rencontrées pour eux-mêmes.

Spécialement pour **Jean-Marc** venu de Forges pour démarrer le tracteur avec la lame de déneigement et traiter les secteurs stratégiques du village, et à **Ginette** qui a organisé les accueils à l'école. Les petits de maternelle ont eu l'occasion d'aller eux-mêmes chercher leur pain (*photo ci-contre*).

Merci aussi aux services départementaux qui ne nous oublient pas et passent régulièrement.

Merci à vous qui avez déneigé devant chez vous et fait preuve de patience.



avant



après

Allées du cimetière, monument aux morts, deuxième colombarium.

Cimetière.

Un nouveau colombarium a été installé afin de répondre aux demandes.

Des **pavés** rustiques et une reprise de l'ensemble des **allées du cimetière** ont sensiblement amélioré l'esthétique et l'utilisation de notre cimetière communal pour les familles et les cérémonies.



Panneaux, dissuasifs ?

Paradou et coeur de village.

La **Région Île-de-France**, dans le cadre de son plan contre les déchets sauvages, a financé plusieurs panneaux et barrières pour la commune.

Rien ne vaudra un oeil attentif cependant. Nous comptons sur votre **civisme** et votre vigilance.

La mise en place de plusieurs panneaux était par ailleurs recommandée par le **Conseil des Sages**.



● **VENDREDI 9 & SAMEDI 10 MARS**

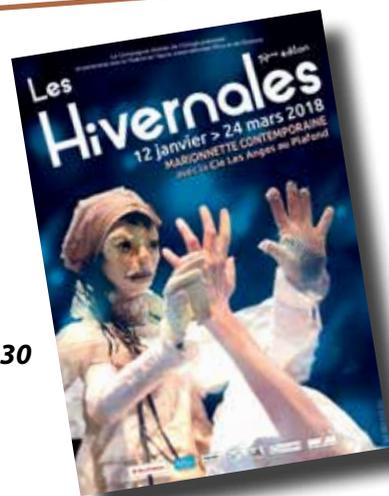
LES HIVERNALES UNE ANTIGONE DE PAPIER

par la Compagnie "Les anges au plafond"
organisé dans le cadre des actions culturelles de la CCPL

Vendredi 9 mars à 20h30, samedi 10 mars à 15h30 & 20h30

↳ **La Scène, Limours**

Réservations à la Mairie de Limours 01 64 91 63 71



● **VENDREDI 9 MARS**

À 19H - GOURMANDISE & HAPPY JAZZ

- Visites des collections, commentées par Thierry Grundman, fondateur d'Atmosphère d'Ailleurs, et son équipe.

À la recherche du "trésor de la Jonque engloutie"

- Dégustation spécialités Mauriciennes par le Dodo Dodu, Mauritius Cook : grand choix de croustiz, bouchons, samoussas, rougaille saucisse, crevettes massalas, riz safrané, achard de légumes, blanc manger coco mangue, crème vanille Bourbon, boissons variées...

À 21H - CONCERT DAVID EL-MALEK ET PIERRE DE BETHMANN

↳ **Domaine de Quincampoix**

Réservations dans le cadre de **Jazz à Toute Heure**

<http://www.jazzatouteheure.com>



● **SAMEDI 17 MARS À 15H**
CARNAVAL DES ENFANTS

↳ **de la place de la Mairie
au parc du Paradou**

Défilé en musique avec fanfare
et goûter au Paradou



Parents : avec gilets
jaunes pour aider à
sécuriser le cortège,
merci !

● **DIMANCHE 18 MARS - 9H (INSCRIPTIONS 8H30)**

MARCHE DE PRINTEMPS INTERCOMMUNALE

↳ **Angervilliers** (départ de la mairie d'Angervilliers)

Renseignements : service.culturel@cc-paysdelimours.fr | 01 64 90 01 40



● **LUNDI 19 MARS - 16H**

CÉRÉMONIE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

↳ **Cimetière communal** (rue de Boullay)



● **MERCREDI 21 MARS - 8H45**

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

↳ **aux abords de l'école et avec la participation des enfants**

En partenariat avec le **Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse**

● **MERCREDI 21 MARS - 18H30**

CONFÉRENCE SUR LA MÉTHANISATION

↳ **à la Communauté de Communes du Pays de Limours**

En partenariat avec l'**Agence Locale pour l'Énergie et le Climat (ALEC)** et **GRDF**
dans le cadre de la mise en place du **Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)**



● **VENDREDI 23 MARS - 20H30**

CONCERT À L'ÉGLISE : DUO HARPE & GUITARE

↳ **Église Sainte Marie-Madeleine des Molières**

Organisé par **Les Amis de l'église**
avec le soutien des Molières et de la CCPL



● **SAMEDI 24 MARS - 11H30**

DÉGUSTONS LOCAL !

↳ **Repas et théâtre - Salle du Paradou**

Programme & réservation pages 20-21 de ce bulletin



● **SAMEDI 31 MARS - 13H45**

SORTIE NATURE « AU FIL DES SAISONS »

Boucle de randonnée en famille 6 km au départ du stade

Arrivée en mairie où un goûter vous sera offert.

En partenariat avec l'**Association Ville Verte**





Un Centre Équestre ouvert et innovant

- Cavaliers de tout âge et tout niveaux : pratique classique de l'équitation : dressage, saut d'obstacles, cross.
- Nouveau : **activités complémentaires** et variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...
- Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.
- Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements** (mariages, anniversaires, tournages de films...)

+ d'infos : contact@equitation-molieres.com

Mr FERREIRA à votre service
Pour tous travaux Jardinage & Bricolage
01 60 12 93 89 – 06 03 22 97 82
(possibilité paiement cheque emploi service)



RLE
ELECTRICITE GENERALE
4, Rue de la Janvierie
91470 LES MOLIERES

Tel: 01.76.91.31.11
Port: 06.08.68.69.01
Mail: rle.elec@gmail.com

TAXIS

Mr. Luis De Sousa

4 rue de Boullay
91470 Les Molières

Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15

01 60 12 52 99

Entreprise Générale du Batiment

M. St GAGAROV

9, rue de Cernay
91470 Les Molières
Tél. : 06 98 57 66 44
Mail : gagarov.stoyan@yahoo.com

**Boucherie
CHEVRY II**
Boucherie - Charcuterie

1, place du marché neuf
91190 Gif s/r Yvette
Tél. 01 60 12 23 36

www.boucherie-eglise-marcoussis.com



Conseil municipal du 12 février 2018 (extraits*)

• DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (D.E.T.R.) – CONSTRUCTION D'UN ESPACE SPORTIF COUVERT

Le montant de ces travaux est estimé à 499 924 € HT hors Voirie et Réseaux Divers (VRD).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a sollicité pour ce projet une subvention de l'État au titre de la D.E.T.R. 2018 au taux maximum soit 50 % d'un montant de travaux plafonnés à 300 000 € H.T. soit une subvention de 150 000 €.

Adoptée à l'unanimité

• SUBVENTION MUNICIPALE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

34 000 € au titre de l'année 2018.

Le montant de cette subvention est réduit car suite à une décision conjointe des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale et des membres du bureau municipal, les frais liés à l'organisation du repas des aînés seront désormais imputés au budget général de la commune.

Adoptée à l'unanimité

• PARTICIPATION FINANCIÈRE AU VOYAGE ORGANISÉ DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « ÉCOLE OUVERTE – POMPIERS-JUNIORS » - VACANCES DE PÂQUES 2018

Pour mener à bien cette action dont le coût est estimé à 16 000 €, les 196 communes sont sollicitées pour apporter une aide financière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé de l'attribution d'une subvention d'un montant de 100 €.

Adoptée à l'unanimité

• DEMANDE DE PARTICIPATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE – JOURNÉE ALIMENTATION ET PRODUITS LOCAUX – SAMEDI 24 MARS 2018

À l'occasion de la journée "Dégustons local !", un repas paysan composé de produits locaux et préparé par l'association « Homme et nature » sera servi, des stands seront tenus par les producteurs locaux participants, des interventions auront lieu pour présenter la démarche générale de la commune et un spectacle de théâtre intitulé « La clé des champs » sera donné par la compagnie ETOSHA.

L'association « Homme et nature », représentée par Philippe DEREGEL, interviendra en amont lors de trois séances pendant les NAP, au bénéfice des enfants de l'école élémentaire de niveau CM1 et CM2, et auprès du groupe de collégiens animé par Stéphane MIOT, conseiller municipal délégué à la jeunesse, la veille et le jour même du repas. Par ailleurs, Madame Cécile DISPAU (AAA Proximité), coordonnera la fourniture de denrées auprès des producteurs locaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a sollicité pour ce projet une subvention au taux maximal par le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.

Adoptée à l'unanimité

*Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles en intégralité sur lesmolieres.fr ou en **mairie**.

CRE-CONCEPT
Conception des parcs et jardins
Création et entretien espaces verts

Paysagiste
Bart

7, rue de la janvierie 91470 Les Molières
☎: 0975580219 Mobile : 0626048701
E-mail : cre-concept@orange.fr

**SAS CUSTODIO**

Maçonnerie Générale
Tous corps d'Etats
Isolation Extérieure et Ravalement

01 64 94 68 72
06 84 44 77 69
www.sascustodio.com

Il y a un an se constituait aux Molières le **groupe de travail** "Alimentation & production locales", comité consultatif du village.

Depuis, plusieurs axes ont été développés :

- le **potager partagé** sur la place de l'église
- la **grainothèque** installée à l'épicerie
- la réflexion sur la **restauration collective**
- la sensibilisation des habitants aux **circuits courts** et à la **production locale**.

C'est ainsi que nous avons voulu dédier une journée à la question des circuits courts.

Bien sûr il y a incontestablement un effet de mode, de néo-ruraux et des fameux "bo-bos" parfois raillés dans les conversations...

Mais il faut aller plus loin, car ce qui peut être considéré comme une mode ou des pratiques marginales peut au contraire construire **une stratégie durable de développement économique, d'emplois, de valorisation des espaces naturels et des paysages, de santé alimentaire, de goût !**

Très sérieux aussi, l'engagement récent de la Communauté de Communes du Pays de Limours, qui lance un **Projet Alimentaire Territorial** dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie.



Ferme Lafouasse à Pecqueuse

Les collectivités bougent... les agriculteurs bougent... les citoyens bougent... et vous ? Pesez-vous **les enjeux** pour vous-même ?

Santé alimentaire et goût

Cuisiner soi-même à partir de produits frais, nous avons parfois oublié que c'était possible, et moins cher... On peut faire de plus grandes quantités et conserver pour plus tard, pour les soirs de la semaine où l'on n'a pas le temps...

Le goût est différent, il est vrai, il n'est pas artificiel, bourré d'additifs et emballé sous plastique...

Économie locale

Encourager les producteurs et les acteurs économiques locaux, c'est permettre de structurer les filières localement, c'est aussi créer de l'emploi !

Environnement :

C'est favoriser les pratiques moins impactantes (gaspillage, transport, biodiversité, paysages, ressources naturelles), et limiter l'étalement urbain en occupant l'espace.

Social

Créer du lien, valoriser le savoir-faire, renforcer l'identité du territoire et sa résilience...

LES MOLIÈRES **Samedi 24 mars 2018**
Salle du Paradou dès 11h30

DÉGUSTONS LOCAL!
apéritif & déjeuner de produits locaux
+ théâtre à 15h « LA CLEF DES CHAMPS »

Repas+Théâtre 15€
enfants - de 12 ans : 10€



COUPON RÉPONSE

DÉGUSTONS LOCAL ! 24 MARS 2018 11H30

NOM: _____ PRÉNOM: _____

COURRIEL: _____ @ _____

TÉLÉPHONE: _____

NOMBRE DE PLACES ADULTES : _____ x 15 € = _____ €

NOMBRE DE PLACES ENFANTS (MOINS DE 12 ANS) : _____ x 10 € = _____ €

TOTAL = _____ €

Si vous souhaitez un ou plusieurs menus végétariens, cochez ici et indiquez le nombre dans la case :

Coupon à remettre en mairie des Molières avant le 15 mars
dans la limite des places disponibles, avec votre chèque à l'ordre du Trésor Public.
Il vous sera rendu si l'événement est complet.


NOËMA [DESIGN
GRAPHIQUE
DIGITAL
D'ESPACE]

www.noema.design

Contact
communication@noema.design
 Les Molières

Votre publicité ici
 Renseignements :
contact@lesmolières.fr

GARAGE DU CENTRE - 4, Espace des Trois Quartiers 91400 GOMETZ-LA-VILLE



Nouveau 3008 Peugeot



TPC
 TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE

Assainissement
 Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis
 Tel : 01 69 01 10 44 - Fax : 01 69 80 71 31 - mail : tpe@tpepersonne.fr

SOS
 • Remplace
 • Répare
PARE-BRISE+

0€*
FRANCHISE

EN EXCLUSIVITÉ

• Tous vitrages VL / PL
 Camping-car
 • Rénovation d'optiques
**PRÊT D'UN VÉHICULE
 GRATUIT**

*Taux de franchise et de location, voir conditions dans notre centre SOS PARE-BRISE+

91 400 GOMETZ LA VILLE - 4 espace des Trois Quartiers
 09 63 47 90 25

gometzlaville@sosparebriseplus.fr

 SOS Pare-Brise+ Gometz-la-Ville

• ENQUÊTE DE PÉTANQUE...

À la suite de la réunion du **Conseil des Sages** du 6 février dernier, il a été question de la possibilité de l'installation d'un **terrain de pétanque** dans la commune. Mais compte-tenu du coût occasionné par cette éventualité, il serait souhaitable de **savoir si beaucoup d'habitants sont intéressés** par ce projet, et s'ils ont par ailleurs des suggestions.



► Vous pouvez vous manifester :

- en adressant un courriel à CDS@lesmolières.fr
- ou
- en laissant **vos coordonnées en mairie**.

Merci !
 Le Conseil des Sages

HUGO LBS LOCATION BENNES
 gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr
 25, rue de Boullay 91470 Les Molières



La chute de la monarchie de Juillet ne causa guère de regrets, mais un sentiment d'espérance dans une atmosphère baignée de romantisme et d'illusion : « l'esprit de 1848 ». Du jour au lendemain, le régime politique de la France fut complètement transformé. En février 1848, le gouvernement provisoire proclame la République, une République démocratique qui s'inspire des principes formulés dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789.

Il va prendre toute une série de mesures symboliques comme la suppression des entraves à la liberté de la presse et de réunion (multiplication de journaux et de clubs de pensée), l'abolition de la peine de mort en matière politique, l'abolition de l'esclavage dans les colonies (*article dans le prochain bulletin*), la proclamation du droit au travail, la création des Ateliers Nationaux en vue de résorber le chômage dans Paris.

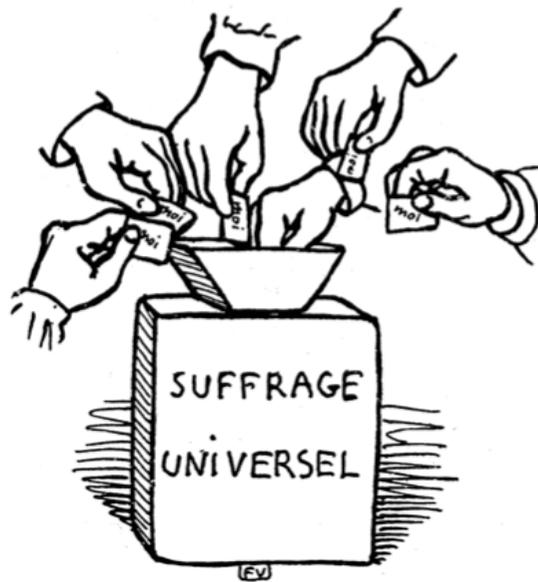
Mais la mesure la plus emblématique prise au cours de cette période fut le **rétablissement du suffrage universel** qui sera instauré définitivement en France, concrétisant ainsi l'égalité politique.

Deviennent électeurs tous les citoyens français de plus de 21 ans, y compris les militaires.

Le décret précise que tous les citoyens âgés de 25 ans peuvent être éligibles ; il est mentionné que le corps électoral sera convoqué pour élire une Assemblée Constituante (avril 1848) comprenant 900 représentants. Pour être inscrit comme électeur dans une commune, il suffit d'y avoir 6 mois de résidence.

Le système électoral est le scrutin de liste départementale à un tour, à la majorité relative. Ce système sera étendu pour les élections aux conseils généraux, d'arrondissement et municipaux.

On rompt également avec une tradition : celle du mandat gratuit. Une indemnité parlementaire journalière (égale au salaire journalier d'un ouvrier, soit



25 francs) est prévue durant toute la session. Elle permettait ainsi d'ouvrir une carrière politique à ceux qui n'avaient pas de fortune personnelle.

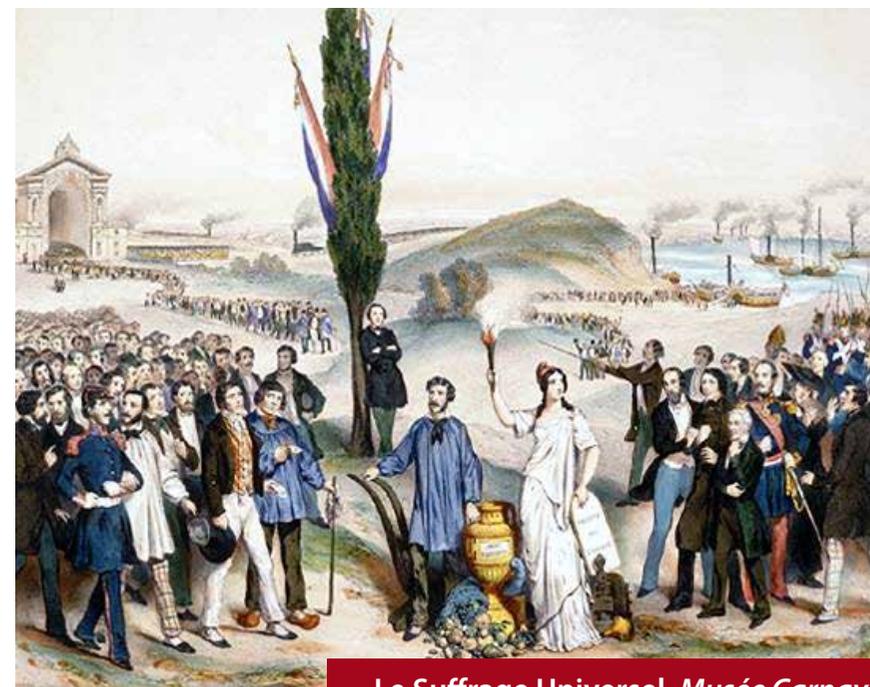
Grâce à cette réforme électorale, la France républicaine va accomplir une véritable révolution qui restera désormais inscrite dans son droit public, quels que soient les régimes politiques qui vont se succéder. Jusqu'alors limitée à une majorité bourgeoise, la vie politique s'étendit d'un seul coup à toute la nation; le chiffre des électeurs passait sans transition de **240 000 à près de 9 millions et demi**.

Par la participation de tous à la vie publique, on espérait bien éviter à jamais le despotisme.

Ainsi, la masse du peuple français a acquis un droit que presque tous les autres pays ont mis un demi-siècle à arracher progressivement.

Mais si la France avait été l'un des premiers pays à instaurer le suffrage universel masculin, il faudra attendre près d'un siècle pour que le droit de vote soit donné aux femmes le 29 août 1945, à l'occasion de la 1^{ère} élection municipale après la Libération.

Pierre PRUNETTA



Le Suffrage Universel, Musée Carnavalet

Au centre, orné de drapeaux, un arbre de la liberté auquel est adossé le ministre Ledru-Rollin, qu'on appelait parfois le "père du suffrage universel". À gauche, des cortèges de paysans, d'ouvriers, de prêtres, de militaires, fraternellement unis, viennent apporter leurs votes. L'urne est gardée par un paysan appuyé sur une charrue et par la République, coiffée du bonnet phrygien et appuyée sur la table des Droits de l'Homme. À droite, les chefs des principaux partis politiques attendent les résultats du vote. Au fond, à gauche, un chemin de fer, des navires à droite.

Le suffrage universel dit à tous, et je ne connais pas de plus admirable formule de la paix publique : " Soyez tranquilles, vous êtes souverains..." Méditez ceci, en effet : Il y a dans l'année un jour où celui qui vous obéit se voit votre pareil, où celui qui vous sert se voit votre égal... et où le plus petit fait équilibre au plus grand. Il y a un jour dans l'année où le gagne-pain, le journalier, le manoeuvre... prend dans sa main durcie par le travail les ministres, les représentants, le Président de la République, et dit : la puissance, c'est moi !... Quel accroissement de dignité pour l'individu, et par conséquent de moralité ! Quelle satisfaction et par conséquent quel apaisement !... C'est la fin de la force brutale, c'est la fin de l'émeute..., le droit d'insurrection aboli par le droit de suffrage.

DISCOURS DE VICTOR HUGO À LA LÉGISLATIVE (1849)

Porte claquée ?

Évier bouché ?

Panne d'électricité ?

Voici 10 conseils pratiques.

1/ Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans vos boîtes aux lettres, n'utilisez pas ces numéros de téléphone.

2/ Anticipez et élaborer vous-mêmes votre liste de numéros d'urgence.

3/ Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés. Votre assurance vous fournira également les coordonnées de vrais artisans compétents.

4/ N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.

5/ N'acceptez pas les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard. *Sachez que vous bénéficiez d'un délai de réflexion, les articles L. 121-21 et les suivants du Code de la Consommation précisent que vous bénéficiez d'une faculté de rétractation de 14 jours à compter de la date de conclusion du contrat).*

6/ Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit ; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.

7/ Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.

8/ Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.

9/ Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance, gardien, proches.

10/ Porte claquée à minuit ? Une nuit d'hôtel peut être une solution moins onéreuse qu'une intervention de nuit.

Les plaintes de consommateurs sont de plus en plus nombreuses, diverses et d'une gravité particulière.

L'activité de dépannage à domicile représente près de 67% du volume total des plaintes enregistrées sur le secteur du BTP en 2015.

La vulnérabilité des consommateurs en situation de dépannage est sans ambiguïté un facteur aggravant des arnaques et des fraudes.



Ayez les bons réflexes

Pour toute prestation allant au-delà de 25 euros TTC, exigez une facture avant de verser la moindre somme au professionnel.

Lors de l'intervention du professionnel, celui-ci est tenu de vous communiquer, préalablement à la réalisation de tous travaux, **un devis détaillé** contenant les informations suivantes :

- la date de rédaction,
- le nom et l'adresse de l'entreprise,
- le nom du client,
- le lieu d'exécution de l'opération,



- la nature exacte des réparations à effectuer,
 - le décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation et produit nécessaire à l'opération prévue : dénomination, prix unitaire et désignation de l'unité à laquelle il s'applique (notamment l'heure de main d'œuvre, le mètre linéaire ou le mètre carré) et la quantité prévue,
 - le cas échéant les frais de déplacement,
 - la somme globale à payer hors taxe et toutes taxes comprises, en précisant le taux de T.V.A., ou en justifiant l'absence de taux.
 - la durée de validité de l'offre,
 - l'indication du caractère payant ou gratuit du devis
- Idem pour la facture.*

Merci à Madame Soizic Parmeggiani, Messieurs Gérard Brochet et Roland Hugot de l'**UFC-QUE CHOISIR DU VAL D'ORGE**, pour leur intervention d'octobre dernier et grâce à qui j'ai pu réaliser cet article.

Ils représentent sans conteste avec de nombreux autres bénévoles, l'association locale la plus proche de notre commune qui s'engage à nos côtés en cas de litiges. Leur indépendance vis-à-vis de tous les pouvoirs fait leur force majeure.

C'est également la seconde fois qu'ils interviennent aux Molières (souvenez-vous de leur prestation sur les « alicaments » en 2016).

Informations sûres et fiables, connaissance approfondie du code de la consommation, leur rencontre est à chaque fois une source de plaisir et de convivialité. Je leur renouvelle, au nom de la municipalité, nos sincères remerciements.

Élisabeth Le Boulanger

Résidence LES 2 CHÊNES

Les Molières

ICI NOUS REALISONS POUR VOUS 14 MAISONS DE STANDING RT 2012 DU T3 AU T6

FRAIS DE NOTAIRE
RÉDUITS *

* HORS FRAIS HYPOTHÈQUES, DE DOSSIER ETC...
Photo non contractuelle

01 30 52 06 06
contact@fvdc.fr

CRÉATEUR DE CADRE DE VILLE

Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux




ARGENTINE... KHOUEN... IRAN... BRÉSIL... INDONÉSIE... NAMIBIE... Ouzbékistan... TANZANIE... THAÏLANDE... VIETNAM

ORGANISATION DE VOYAGES INDIVIDUELS GRUPEES AVEC GUIDES FRANÇAIS

DES IDEES DE CIRCUITS SUR WWW.LESMOLIERESVOYAGE.COM

contact@lesmolièresvoyage.com - 4 rue de la Croix Valentin Les Molières 01 60 14 20 75

Cycles Les Molières



Place de la Mairie
ouvert du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

LES MOLIERES IMMOBILIER

Ventes – Locations – Estimations
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIERES
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

lesmolièresimmobilier.fr
contact@lesmolièresimmobilier.fr

Millésime Coiffure



11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**
Crêperie – Grill – Plats variés



2 salles & terrasse d'été
Repas d'affaires, baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62
lechatbotte-restaurant.fr

Ouvert tous les jours
midi & soir

au PointBar
bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Mardi au Samedi
7h30-15h et 18h-20h

Restauration le midi
Plat du jour ou à la carte

Le Samedi de 9h à 15h
Fermé le Dimanche et le Lundi

diners-concerts, événements sur demande

LA FERME D'ARMENON

CHAMBRES D'HÔTES

Les Molières
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com
www.lafermedarmenon.com

ENTRE LA POIRE ET LE FROMAGE
épicerie fine



www.entre-la-poire-et-le-fromage.fr

Produits locaux et artisanaux
Épicerie fine • Fruits & Légumes Bio
Fromages à la coupe

Du mardi après midi au dimanche matin
De 9h à 19h et de 15h30 à 19h30

Tél. 09 81 78 13 99
11 Grande rue
91470 LES MOLIERES

Frais et authentique !

• INFOS DIVERSES

⇒ La Maternelle aime les abeilles !

Les enfants de maternelle ont dessiné, chanté, et fabriqué autour du thème des abeilles, grâce à un partenariat avec notre apiculteur des Molières, Julien Perrin, "API HAPPY", intervenu bénévolement. Pour le remercier, les enfants ont confectionné des petites ruches personnalisées. En effet, il paraît que les abeilles sont capables de reconnaître quelle est leur ruche à partir des couleurs ou dessins sur cette dernière.

Les enfants ont été passionnés par cette thématique !



⇒ La Mairie aussi aime les abeilles !

L'apiculteur a rencontré les agents des espaces verts afin de sélectionner ensemble les variétés de fleurs et les zones susceptibles de recréer de la biodiversité et de la matière première pour les abeilles. Les habitants qui disposent de grands jardins seront aussi sollicités avec des graines spécifiques qui seront disposées sur la grainothèque dans l'épicerie du village.

⇒ Futurs parents... Bien s'informer avant l'arrivée de votre enfant

Réunions collectives d'information organisées le :

Mardi 13 mars de 13h30 à 15h30 & Vendredi 22 juin de 9h30 à 11h30

au Pôle Petite Enfance Intercommunal - **Domaine de Soucy** - 2/4 Rue du Mont Louvet - 91640 Fontenay-lès-Briis

Inscription auprès de la CAF au 01 69 26 85 47.

⇒ Brocante du 1er Mai : dates d'inscription

La brocante du 1er Mai aura lieu cette année dans la Grande Rue, avec une petite fête foraine, jongleur et fanfare.

Les permanences pour les inscriptions sont organisées : samedi 31 mars et samedi 7 avril de 9h à 12h en mairie.

⇒ Fête du village et Grand Bal : 16 et 17 juin

Les enfants de la commission Culture & Fêtes du Conseil Municipal des Enfants ont proposé au Comité des Fêtes, de l'Animation et de la Culture, et à la Caisse des Écoles, un parc de structures gonflables sur tout le week-end.

Le soir du 16 juin, pour la troisième année, un grand bal avec frites et barbecues nous invitera à faire la fête.

► soyez informés en vous inscrivant à la lettre d'informations sur lesmolières.fr

AVOTRE SERVICE
L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE VOTRE PROPRIÉTÉ

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannages 24/24 h
S.A.R.L. "A VOTRE SERVICE"
19, Chemin de Cerney 91470 LES MOLIERES Tél : 01.60.12.43.31
Volt : 06.85.05.23.31 Email : avotre-service@lesmolières.fr
N° Siret 409 561 719 00017

BOULANGERIE PÂTISSERIE DES MOLIERES

du mardi au dimanche midi (13h) :
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

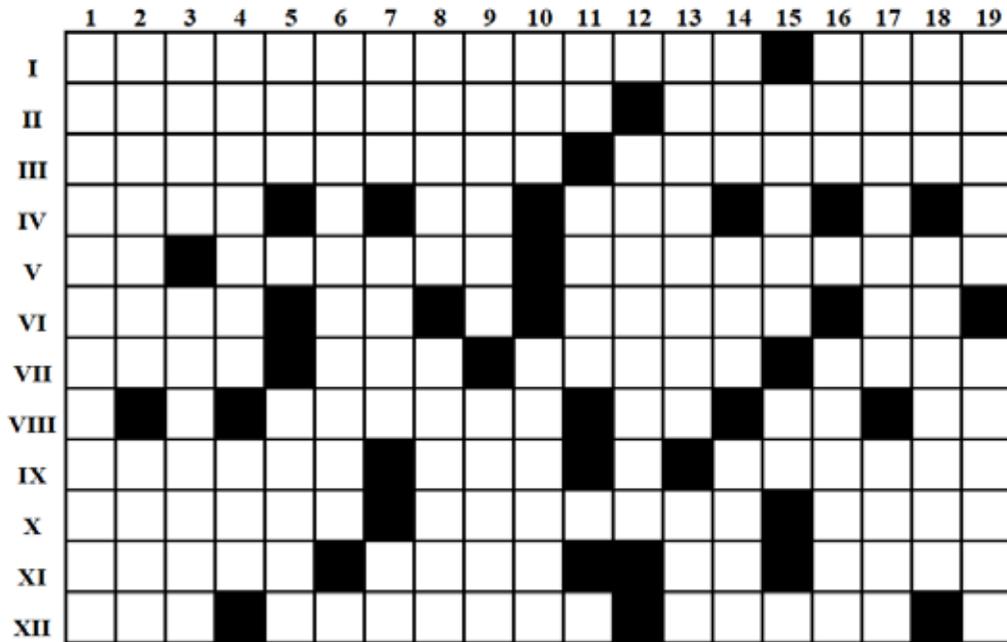
Tél. : 09 84 51 15 37
laboulangeriesdesmolières@gmx.fr

HORizontalement :

- I. Voisins des Jardins (3 mots) – Ventilé
- II. Travaille en plein champ – Compliquées
- III. Petits rongeurs – Petits oiseaux
- IV. Estime – Automobile des années 60/70 – Divin breuvage
- V. Phonétiquement : prénom féminin – Sont soutenues à l'université - Amérindiennes
- VI. Trompe – Fleuve des Hauts de France – Célibataires – Dans le coup
- VII. Salée – Délicieuse quand elle est flottante – Clairsemés – Pour certain café....
- VIII. Diplôme – Dans la veste- Île – Voie nationale
- IX. Crise de foie – Nouveau ou déco selon les époques – Réformateur français
- X. Carnassières – Philosophe allemand – Dans le sang
- XI. Bonnes avec du miel ! – Poulies – Soleil - Rangea
- XII. Époque – Nattes – de droite à gauche : petites monnaies anglo-saxonnes.

VERTICALEMENT :

- 1. Elle prend sa source à Gometz-la-Ville
- 2. Elles n'ont pas forcément les dents longues – De la Bastille aux Molières
- 3. De bas en haut : difficiles à franchir - Planète
- 4. Tissu artisanal – Notre aïeule ?
- 5. Arlette en fut la figure de proue – En rade dans le Finistère
- 6. Énergies puissantes....mais risquées
- 7. En bout de règle – Malpropre - Note
- 8. Aire de sport – En fuite
- 9. Bien fait - Divaguas
- 10. Les autres - Ranime
- 11. Part de far – poisson venimeux
- 12. Tours de cou
- 13. Grandes surfaces – Sont souvent en cordon !
- 14. Appel au secours ! – Conifères – Est gris la nuit.... ?
- 15. Plantes potagères – Roulement de tambour
- 16. Information génétique – Pluie torrentielle
- 17. Impératrice – En : n'importe comment
- 18. Appelle la biche – Accompagne le porte-plume
- 19. Crochets - Alliance



Solutions du n°130

Horizontalement :

- 1 La poire et le fromage
- 2 Apéros – Valseur - RC
- 3 Pis – Sabine - Redresse
- 4 Te – Ra - Furoncles
- 5 Événementiel
- 6 Dartres – On – Eon - Evar

- 7 Es – Éolien – Ossar - Eu
- 8 Céans – Lotos – Éteints
- 9 Eurd – One - Respire
- 10 LSD – Vacances – Ut - Eau
- 11 Leuville – Tîret - NR
- 12 Esses – Érosions - Muse

Verticalement

- 1 La Prédécelle

- 2 Api - Vaseuses
- 3 Pester - Ardue
- 4 Or – Entend - Ve
- 5 los – Eros - Vis
- 6 RSA – Mel - Bal
- 7 Brésil - Clé
- 8 Evian – EO - Aer
- 9 Tan - Tonton
- 10 Île – In - Onces

- 11 Es – Fe - Osée
- 12 Ferules - STO
- 13 Ruer – Oser - In
- 14 Ordonnateurs
- 15 RN - Leste
- 16 Arc – IP - TM
- 17 Slovénie
- 18 Erse - Autrans
- 19 César - Seure

• NUMÉROS UTILES

MAIRIE 1, Place de la Mairie 91470 Les Molières 01 60 12 07 99 contact@lesmolières.fr www.lesmolières.fr
Horaires : Lundi : 14h-18h Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Samedi : 9h-12h

GENDARMERIE 17 **POMPIERS** 18 **SAMU** 15

MÉDECINS LE WEEK-END : MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY

5 boulevard Dubreuil- Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**
La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES : CHRISTINE PERRIN 01 60 12 20 74 SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88

PHARMACIE : 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : 01 60 12 28 60
Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT : Groupe scolaire des Bergères, rue des Bergères
91940 Les Ulis. Tél. : 01 64 86 14 05 / Courriel : mjd@caps.fr
Ouverte du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Suzan B. Vigne | Naturopathe
sur rendez-vous
06 81 18 49 94
contact@sbnat.fr www.sbnat.fr

kinésiologue
Julie FRANCOU

Sur RDV
Tel: 06 87 26 08 42
91470 Les Molières (proche 78)

beatrice lavirotte
PSYCHOLOGUE
Enfants - Adolescents
Adultes

14, place de la Mairie
91470 Les Molières

beatrice.lavirotte@sfr.fr
01 60 12 04 28
06 33 01 13 56

RONDET Aude
Pédicure Podologue D.E.

14 place de la mairie
91470 Les Molières
rondet.podologue@gmail.com 01 60 12 98 91

Ariane SIMONNET
Masseur-kinésithérapeute D.E.
16 ter, rue de Boullay les trous
91470 Les Molières

Port: 07 81 85 64 09
Fixe: 01 69 30 04 81
ariane.simonnet@gmail.com

Les Rendez-vous du *mardi* LES MOLIERES

...et rendez-vous
chaque mardi à 14h
à l'Espace Culturel &
Associatif!

vous proposent :

■ Samedi 10 mars à 15h

Une visite commentée de la **Maison Elsa Triolet-Aragon**,
au Moulin de Villeneuve à Saint-Arnoult-en-Yvelynes.



Visite d'une heure environ avec accès au parc
et aux expositions d'art contemporain.

Nous serons invités

dans l'intimité d'Elsa Triolet et de Louis Aragon.

Ce moulin fut parfois le décor et la source
d'inspiration de leurs écrits.

Une promenade à travers les prairies et les bois,
permet aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir
deux grandes figures de notre vie intellectuelle.



■ Samedi 14 avril à 15h

Une visite guidée avec conférencier de la
Maison Littéraire de Victor Hugo à Bièvres.



Cette visite sera suivie d'un goûter
que nous aurons le plaisir de vous
offrir au salon de thé Les Feuillantines.

Au Château des Roches,
vous découvrirez une collection
prestigieuse d'éditions originales rares,
des manuscrits, des lettres signées,

des gravures et des photographies d'époque.

Vous pourrez également profiter de la beauté du parc de 11 hectares aux arbres centenaires,
découvrir sa tour, son étang et son magnifique point de vue sur la vallée de la Bièvre.



Points communs de ces deux sorties : le covoiturage, le paiement des entrées au tarif groupe soit :
> 9 ou 7 € (en fonction du nombre d'inscrits) pour la visite de la Maison Triolet-Aragon ;
> 4 € pour la visite de la Maison de Victor Hugo.

Inscriptions : elisabeth.leboulanger@lesmolieres.fr 06.75.59.37.32

► Sorties organisées dans un cadre où s'exerce individuellement la responsabilité civile de chacun